

prétoire de la voiture, a été l'objet des soins les plus pressés et les plus intelligents; son état est des plus graves, et on désespère de le sauver.

— On écrit de Naples, le 23 avril :

« Les étrangers sont arrivés en assez grand nombre pour jouir du spectacle de l'éruption du Vésuve, qui dure depuis près de trois semaines et qui prend chaque jour plus de force et d'intensité. Une nouvelle bouche vient de se produire à la base sud-ouest du grand cône, dans la direction de la petite ville de Torre-Greco, qui a été tant de fois détruite par le volcan. La lave coule sur une largeur de 35 mètres, et elle a déjà envahi un espace de plus de 200 mètres de longueur.

Depuis quelques jours, une bifurcation s'est opérée dans le torrent de lave, et cette diversion fait espérer qu'il n'aura pas assez de force pour franchir l'espace qui le sépare des terres cultivées. » (Patrie).

— Il y a quelques jours, une ménagerie ambulante était à Great Grimsby (Grande-Bretagne). Un enfant, ne tenant aucun compte des avertissements, franchit l'obstacle formé d'une corde placée entre les visiteurs et les cages des lions. Il n'eut pas plus tôt mis la tête auprès de la grille, qu'une lionne, avec sa patte, saisit la chevelure de l'enfant et aurait brisé la tête du pauvre petit, si un lion jaloux de cette proie, ne s'était rué sur la lionne, qui lâcha prise. Toutefois, par suite des blessures reçues et de l'émotion ressentie, l'enfant n'a pas tardé à rendre le dernier soupir.

VARIÉTÉS.

LA CRINOLINE A CONSTANTINOPLI.

Une scène comique, mais qui pouvait avoir de fâcheuses conséquences, s'est passée dernièrement dans l'intérieur d'une famille arménienne du faubourg de Psomatia. La maîtresse de la maison, voulant imiter les femmes élégantes, avait quitté yasmak et férédjé, pour une robe à corset étroit et pour l'ampale malakoff, objet de ses plus doux rêves. Son mari, quoique assez riche, ne voyait pas d'un oeil indifférent toute cette transformation de toilette, non-seulement à cause des grandes dépenses qu'elle occasionnait, mais aussi en prévision des nouvelles ambitions de sa femme. Plusieurs fois, il lui faisait part de sa manière de voir; tout était malheureusement inutile. En vain la conjurait-il de reprendre son ancien costume; les menaces mêmes étaient sans effet.

Lors de parler, il voulut agir, et un jour, entrant chez lui, il trouva le malakoff de sa femme, qu'il s'empressa de mettre en pièces. A la vue des débris de l'objet de son plus cher amour qui gisait à terre, elle devient morte et taciturne, et dans la concentration de sa rage, elle enfante une pensée criminelle qu'elle veut mettre à exécution quoi qu'il en coûte. A cet effet, elle se procure du poison, et après avoir apprêté un beau turbot, elle le fait servir à son mari, qui, par galanterie et sur l'affirmation que sa femme avait travaillé à l'apprêter, en mangea avec plus de plaisir et de meilleur appétit. Quand il fut tard, il se retira chez lui et se coucha. Le sommeil commençait déjà à le gagner, lorsque des douleurs atroces d'estomac le sortent de sa torpeur. Il appelle au secours: un domestique arrive, et le voyant dans cet état, il court chercher un médecin.

Il n'en fallut pas beaucoup à ce dernier pour deviner la cause du mal: par ses soins, le malade se calma, il revint à la vie. Alors il pense à la scène de la destruction du malakoff, aux

menaces de sa femme: avec ces réflexions, le doute la saisit, le doute finit par devenir une réalité confirmée par les témoignages du médecin. Convaincu enfin de la culpabilité de sa femme, il ne lui adresse aucun reproche, mais, au jour naissant, il se rend chez le patriarche, auquel il raconte le fait, et demande une séparation en bonne et due forme. Le digne prêtre ne peut refuser la demande, mais, avant de rien décider, il envoie quérir par deux hommes du patriarche la femme empoisonneuse. Elle se refuse d'abord à les suivre, mais, menacée d'être amenée par force, elle s'y décide enfin, non toutefois sans s'être parée de ses plus beaux atours, d'une robe choisie et du malakoff le plus ample. Elle se présente en cette toilette devant le patriarche, qui ne manque pas de la complimenter sur son costume à la mode, sur l'élégance de ses vêtements, puis il prie le mari de le laisser quelques minutes seul avec sa femme. Ce dernier, qui avait encore un certain faible pour sa chère moitié, conjure le saint magistrat de ne pas la maltraiter; il lui a déjà pardonné, disait-il, et ne demandait que sa bénédiction patriarcale, il espérait que l'union rentrerait dans le ménage. Une fois seul avec la coupable, le patriarche lui reproche sa conduite qui pouvait causer, non-seulement la mort de son mari, mais aussi celle des domestiques de la maison; il lui demande si effectivement ce dont on l'accuse est vrai.

— Oui, répond-elle, c'est le diable qui m'y a poussée.

— Ah! c'est donc aussi le diable qui vous a suggéré l'amour pour les malakoffs et les beaux habits? Je suis charmé de l'apprendre; mais le même malin esprit ne vous a sans doute pas parlé de la punition qui vous attendait d'abord sur cette terre.

A ces mots, il ordonne à l'élégante de reprendre son costume d'autrefois, lui fait couper les cheveux, et, dans cette nouvelle toilette, la fait conduire en prison, où elle a été condamnée, nous dit-on, à rester toute sa vie.

(Journal de Constantinople).

DANGERS DE L'HYPNOTISME.

M. Giraud-Teulon rapporte (Gazette médicale) quelques faits qui dénotent le danger de l'hypnotisme. — Une dame hypnotisée et interrogée pour satisfaire à une curiosité purement scientifique, se répand en confidences tellement graves pour elle-même, que, frappé de sa responsabilité, involontairement et fatalement engagée, l'opérateur s'empressa de tirer de son sommeil loquace l'auteur de ces compromettantes communications.

Une autre dame se fait hypnotiser par un de ses parents hors la présence d'un médecin. Au bout de quelques minutes le regard est fixe. On interroge l'hypnotisée: pas de réponse. On soulève son bras: il retombe. — L'effroi gagne les assistants, le fils se précipite sur sa mère, qu'il inonde de ses larmes. Celle-ci se réveille enfin, éprouve une attaque de nerfs et raconte que, pendant l'état pénible où elle a été jetée, elle n'a pas perdu connaissance, a vu sa famille en pleurs, tout cela sans pouvoir donner signe de vie. Le système musculaire était, chez elle, suivant son expression, couvert d'une chemise de plomb. — Cette dame a souffert deux jours des suites de l'expérience que, probablement, elle n'aura pas la fantaisie de renouveler.

KERMESSES.

Dimanche 6 mai.

Baisieux, Lezennes, Sainghiu-en-Mélantois, Templemars.

Plusieurs personnes mal renseignées prétendent que le sieur Bonaventure Nuyts a contracté une dette envers M. Casiodore Hespel.

Pour faire cesser ce bruit calomnieux, M. Nuyts croit devoir faire publier l'attestation suivante :

« Le soussigné reconnaît que M. Bonaventure NUYTS ne lui doit rien. »

Roubaix, 5 avril 1860.

1912) « Casiodore HESPEL. »

La nombreuse clientèle que M. ALPHONSE BARAT, pédicure expert de Lille, s'est acquise à Roubaix et à Tourcoing, l'oblige à se rendre dans ces localités deux fois par semaine (le lundi et le vendredi).

Inventeur d'un traitement infatigable pour la guérison de toutes les affections des ongles, M. Alphonse Barat peut citer parmi les cures heureuses qu'il a faites, un grand nombre de personnes notables de Lille, Roubaix et Tourcoing, à qui il a évité la cruelle nécessité d'arracher les ongles.

On est prié de remettre les adresses :

- A Roubaix, chez M. Escuy, coiffeur, rue Nain;
A Tourcoing, hôtel du Cygne, sur la Place;
A Lille, rue Saint-Etienne, 31. (1905)

FOIRE DE ROUBAIX.

THÉÂTRE DES AMATEURS

Situé sur la place de la Mairie.

(DIRECTION DE M. J. COUVREUR)

Dimanche 6 mai, spectacle à 7 h. 1/2.

SPECTACLE EXTRAORDINAIRE dédié à la jeunesse roubaissienne. Les enfants au-dessous de l'âge de douze ans, accompagnés de leurs parents, auront leur entrée gratuite.

- 1. ROMÉO ET MARIELLE, vaud. en un acte. Irrévocablement pour la dernière fois;
2. LES PILULES DU DIABLE, grande pièce féerique en 4 actes et 12 tableaux. — Lundi 7, à 7 heures 1/2;

- 1. GROQUE-POULE, comédie en un acte.
2. LE THÉÂTRE DES ZOUAVES, tableau militaire en un acte
3. LA FILLE DE DOMINIQUE, com. en un acte.
A l'étude: Le Fléau des mers, grand drame maritime en 5 actes et 7 tableaux.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

Ville de Roubaix.

SOCIÉTÉ

TIR A L'ARC

DE CHEZ ED. DELATRE

Estaminet de la FOSSE-AUX-CHÈNES.

Les membres de la Commission ont l'honneur d'informer les amateurs qu'un TIR A L'ARC au but aura lieu le DIMANCHE 10 JUIN 1860, dans le local de la Société.

PRIX: 630 F. EN ESPÈCES

Art. 1er. Le tir aura lieu dans le local de la Société, Estaminet de la FOSSE-AUX-CHÈNES.

— La longueur est de 31 mètres; le cercle a un mètre 10 centimètres de diamètre; l'anneau 14 centimètres environ.

Art. 2. Vingt prix seront décernés, savoir :

Table with 2 columns: Prix number and Amount. 1er Prix: 150 fr., 2e: 100, 3e: 75, 4e: 50, 5e: 35, 6e: 20, 7e: 15, 8e: 10, 9e: 10, 10e: 10, 11e: 10, 12e: 10, 13e: 10, 14e: 10, 15e: 10, 16e: 10, 17e: 10, 18e: 10, 19e: 30 (prix de mouche), 20e: 50 (bas nombre)

Art. 3. Le tir commencera à neuf heures du matin.

Art. 4. Chaque tireur paiera, au moment de son inscription, une mise de DEUX FRANCS, qui lui donnera droit à quatre coups de flèche. Il sera facultatif à tout archer de prendre deux inscriptions, pourvu qu'il laisse un peloton d'intervalle.

On ne recevra pas de monnaie de cuivre. Les inscriptions seront reçues au local de la Société, le samedi 9 juin, de cinq à dix heures du soir, et le dimanche 10, de six heures du matin jusqu'à une heure.

Art. 5. Tous les archers inscrits seront divisés par pelotons de vingt hommes. Chaque peloton prendra rang d'après l'ordre de son inscription.

Art. 6. Les archers se rendront au but en nombre fixé ci-dessus, pour y lancer leurs quatre coups de flèche sans se retirer.

Art. 7. Tout archer qui ne répondra pas à l'appel de son nom perdra son coup de flèche.

Art. 8. Le premier prix sera décerné à celui qui aura fait le plus de points; le deuxième prix, aux points inférieurs au premier, et ainsi de suite jusqu'au dix-huitième inclusivement. L'archer qui sera le plus près du point de centre du cercle obtiendra le prix désigné sous le n° 19 (prix de mouche), sans toutefois pouvoir prétendre à plus d'un prix dans le même peloton. Le prix désigné sous le n° 20 sera obtenu par l'archer qui aura fait le moins de points, sans sortir du cercle.

Art. 9. Toutes les flèches lancées dans le cercle compteront, n'importe la manière dont elles y seront arrivées.

Art. 10. Si plusieurs archers réunissent un nombre égal de points, ou étaient à même distance du point de centre, ils concourraient ensemble au premier coup de flèche.

Art. 11. Toute contestation relative au tir, pour des cas non prévus par le présent programme, seront jugées sans appel par trois commissaires de la Société et deux amateurs étrangers désignés par la Commission.

Art. 12. Le tir ne pourra être remis et il se terminera le même jour.

Les membres de la Commission :

- Ed. Bayart, président; Constantin Courouble, Pierre Marissal, Prosper Vergin, H. Hovenne, Carlos Delereux, Henri Dupont, secrétaire.

NOTA. La portée du tir est raccourcie de deux mètres. (1906)

CHEMIN DE FER DU NORD — MAI 1860

Large table with multiple columns showing train schedules between Lille, Roubaix, Paris, and other cities. Includes sections for Lille to Mouscron, Roubaix to Paris, Paris to Roubaix, and various other routes.